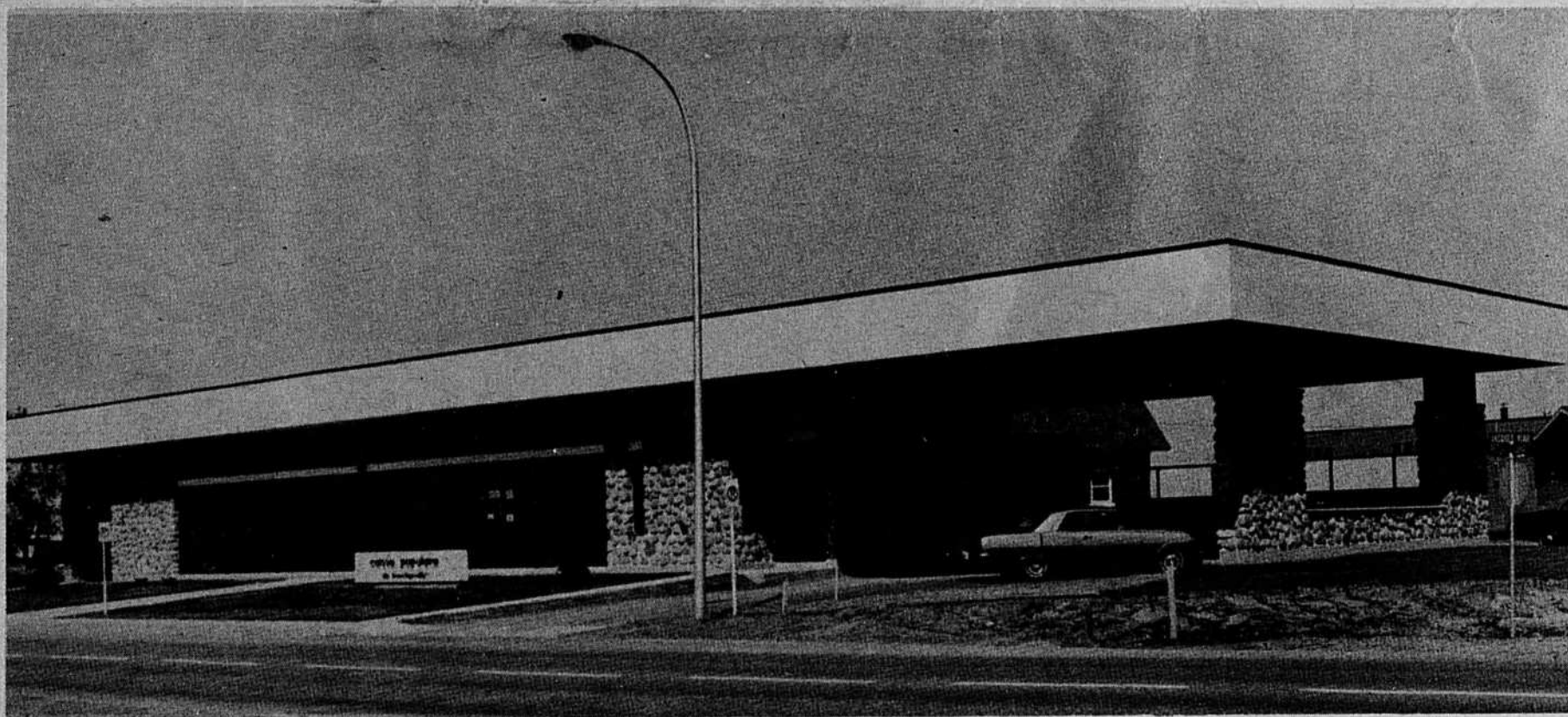


# caisse populaire de BOUCHERVILLE



A TOUS NOS SOCIÉTAIRES, À LA POPULATION DE BOUCHERVILLE ET DE LA RÉGION, IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER VOTRE NOUVELLE CAISSE POPULAIRE.



CAHIER CAISSE POPULAIRE / LA SEIGNEURIE, 29 juin au 5 juillet 1969

# NAUGURATION DE LA CAISSE POPULAIRE



M. CLAUDE PROVOST, gérant.

L'inauguration de la Caisse Populaire. . . couronnement de deux années d'études et de travaux. Etaient présents M. le maire Clovis Langlois, M. Jean-Claude Cuerrier, président de la Commission scolaire, les dirigeants de la Caisse, les dirigeants des Caisses voisines, et tous ceux qui ont contribué à l'érection de l'édifice, dont, M. Marc Bélanger, architecte et M. Guy Nadon, ingénieur.

M. Denis Racicot, président de la Caisse, après avoir souhaité la bienvenue à tous et particulièrement à tous les sociétaires, a coupé le ruban symbolique. M. Claude Provost, gérant, a rappelé les débuts de la Caisse, ses fondateurs et leur a exprimé sa reconnaissance; il a en outre annoncé que la Caisse comptait depuis quelques jours, un actif de \$4,000,000.

Présentant M. Langlois, M. Benoit Lachance, vice-président, lui a rendu hommage pour l'intérêt marqué que le maire a toujours témoigné envers la Caisse, M.

le maire est en effet sociétaire depuis la fondation de la Caisse. M. Langlois a déclaré être heureux du succès de la Caisse et content d'y avoir participé.

M. Paul Lamoureux, représentant de l'Union régionale, a exprimée sa joie d'être à Boucherville en ce jour d'inauguration officielle de la Caisse et a assuré de l'entière coopération de l'Union régionale des Caisses Populaires.

M. Roch Valois, commissaire de crédit, présenta M. l'abbé Guy Pratte, aumônier diocésain des Caisses Populaires. Après avoir félicité la vaillante équipe d'administrateurs de la Caisse, M. l'abbé a expliqué pourquoi l'Eglise était présente à une cérémonie comme l'inauguration d'une Caisse Populaire. La présence de l'Eglise est un témoignage du rôle important qu'elle joue dans les affaires temporelles, un témoignage de la présence du Seigneur.

Mgr Joseph Poissant a procédé à la bénédiction de la Caisse. Mgr Poissant avait pour l'occasion préparé

des prières inspirées du texte de Vatican II, "L'Eglise dans le monde de ce temps". Tous les gens réunis participèrent à la prière. Commentant le texte, Mgr Poissant a donné une définition du rôle de l'Eglise dans le monde de ce temps; l'Eglise veut rendre service aux hommes, contribuer à la solution des problèmes humains. L'Eglise doit témoigner du vrai sens de l'homme en témoignant du Christ. Le XXIème siècle a vu naître le troisième homme; l'homme qui ne croit qu'en l'homme. La tâche de l'Eglise est de favoriser l'apparition du quatrième homme: celui de l'espérance.

M. Claude Provost adressa finalement des remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la Caisse Populaire qui reflète bien le dynamisme des dirigeants et de la population.

La bénédiction et les allocutions furent suivies d'un vin d'honneur et d'un buffet. La Caisse Populaire fait décidément bien les choses!



Mgr JOSEPH POISSANT, aumônier.



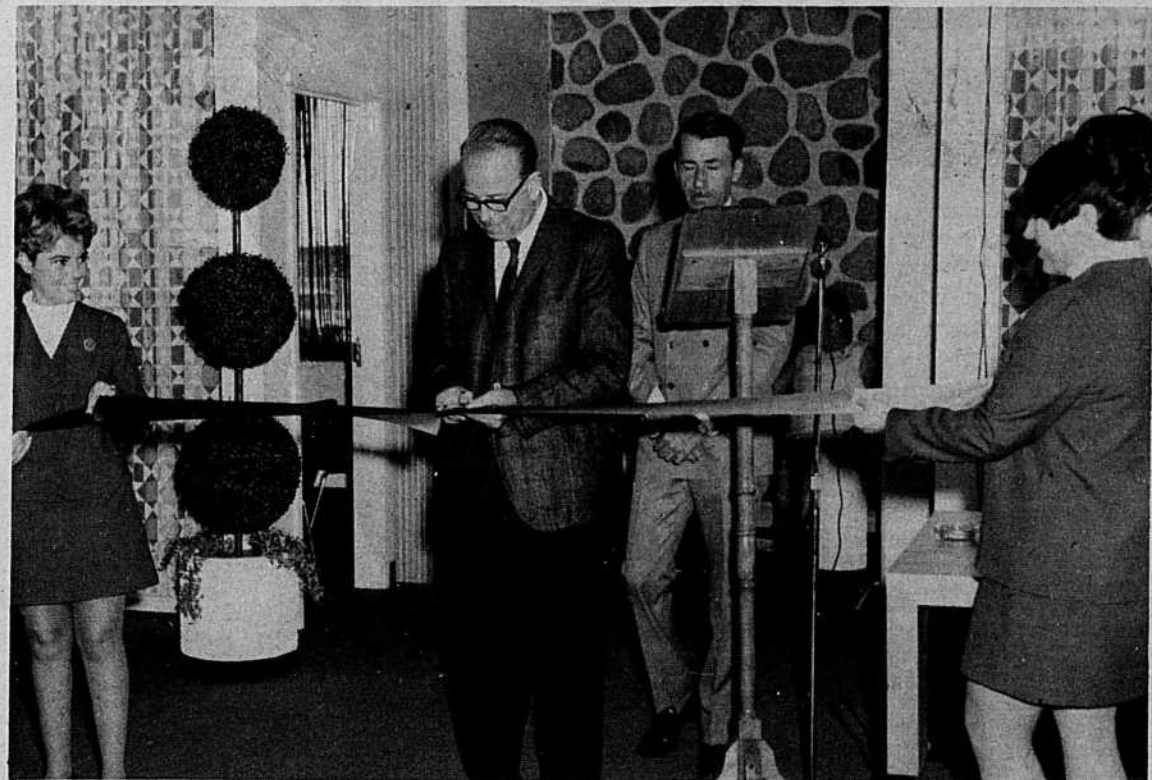
M. PAUL LAMOUREUX



M. BENOIT LACHANCE, v.-président



M. l'abbé GUY PRATT



M. DENIS RACICOT, président, coupe le ruban d'honneur que tiennent deux caissières souriantes.



M. CLOVIS LANGLOIS, maire.



Une partie de l'assistance attend le moment solennel de l'inauguration officielle.

# ÉVOLUTION EN QUATRE TEMPS

1er EMBLEMAT: DU 17 FÉVRIER 1951 AU 1er MAI 1952.



C'est dans cette maison, appartenant à Mlle Agnès Bourdon, qu'est NÉE la Caisse Populaire, coin Notre-Dame et De Grandpré.

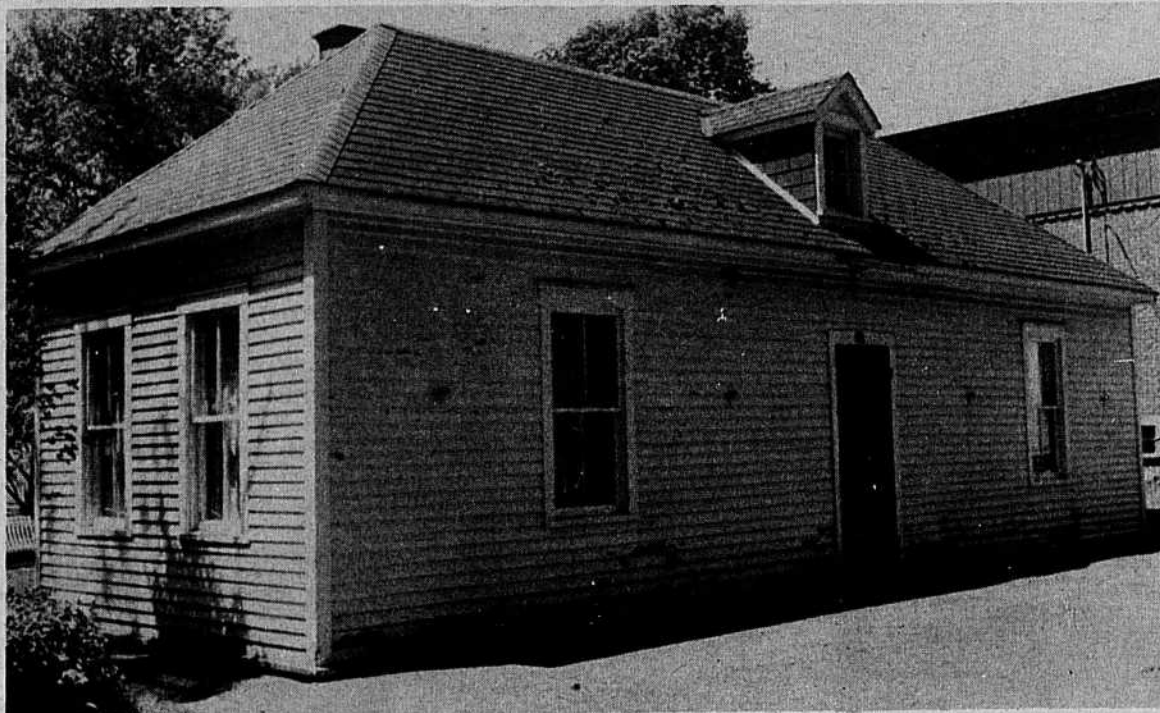
## DE "NOTRE" CAISSE



M. JOACHIM SAVARIA, ALORS PRÉSIDENT, LÈVE LA PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE, SUR L'EMPLACEMENT DU TROISIÈME ÉDIFICE DE LA CAISSE POPULAIRE. AU PRINTEMPS 1958.



LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CAISSE POPULAIRE de Boucherville vient de débiter. On voit ici, le président de cet organisme, M. Joachim Savaria, en train de lever la première pelletée de terre. On voit tout près de lui Mgr Poissant, curé de Boucherville, qui a béni le terrain et les travaux. Cette cérémonie avait lieu dimanche dernier à 2.30 hres p.m. à l'angle des rues St-Charles et De Grandpré. Le coût du bâtiment, dont les plans ont été effectués par l'architecte Normand Gagnon, de Boucherville, est estimé à \$35.000. La Caisse existe depuis le mois de février 1951 et compte quelque 1.000 sociétaires, ainsi qu'un actif de quelque \$500.000. Ont également assisté à la cérémonie nombre de dignitaires civils, dont le président fondateur de la Caisse, Joachim Provost; le maire de Boucherville, Clovis Racicot; le gérant de la Caisse, Claude Provost; le contracteur chargé des travaux, Edouard Chicoine, de Boucherville; le président de la Chambre de Commerce, Joseph Lefebvre; le président de la commission scolaire, Jérôme Provost; le bureau de direction de la Caisse; le président de la commission scolaire de la paroisse, Jean Desrochers, et plusieurs autres.



2e EMBLEMAT: DU 1er MAI 1952 EN AVRIL 1959.

515 Notre-Dame.



est heureuse de présenter ce cahier spécial à ses lecteurs et à la population en général.

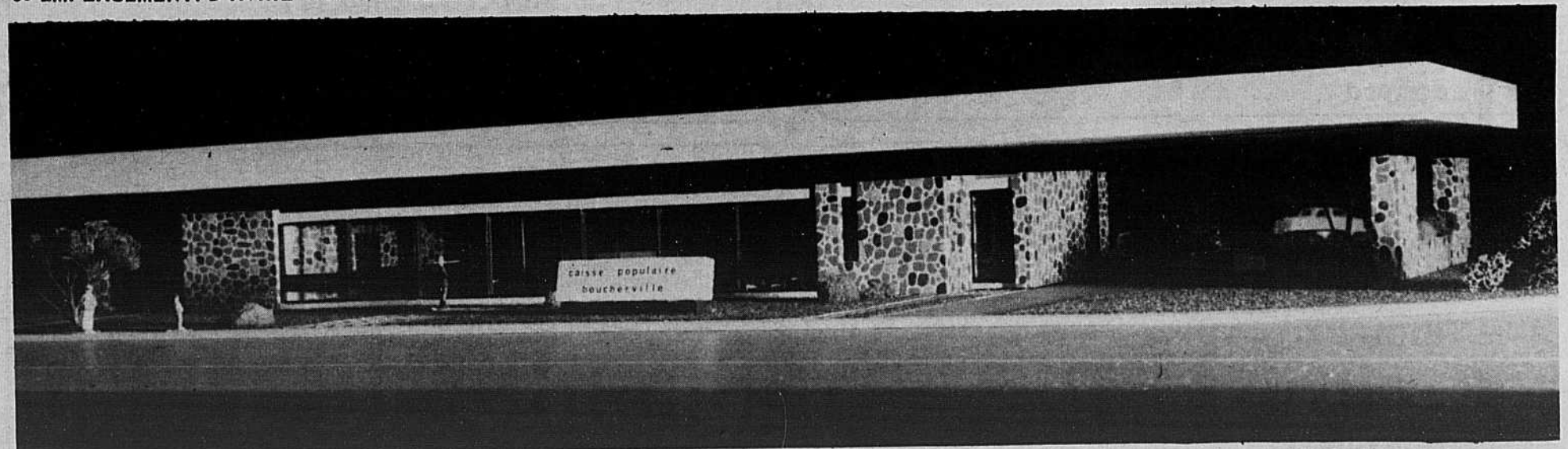
Tous les textes de ce cahier sont dus à la plume de Mademoiselle Josée PAYETTE, bouchervilleoise, étudiante en 2e année à la faculté de DROIT de l'Université de Montréal et collaboratrice assidue de "votre" journal depuis plus de deux ans. Nous la félicitons chaleureusement en votre nom et la remercions pour la somme énorme de travail de compilation et de rédaction accompli.

La direction.



3e EMBLEMAT: D'AVRIL 1959 À DÉCEMBRE 1968.

Premier édifice possédé par la Caisse Populaire à 535 St-Charles.



4e EMBLEMAT: DEPUIS DÉCEMBRE 1968.

500 Boulevard Fort St-Louis.

# LE BOULEVARD FORT ST-LOUIS



Le boulevard Fort St-Louis est devenu l'artère principale de Boucherville. M. Gilles Chabot, ingénieur de la Ville a bien voulu répondre à quelques questions relatives à l'importance actuelle et future de cette artère.

Les travaux de construction ont débuté en 1964 en vertu du règlement no. 433; c'est depuis la fin de cette année-là seulement qu'existe le boulevard Fort St-Louis tel que nous le connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire traversant d'est en ouest toute la ville. Il a fallu pour réaliser cela procéder à de nombreuses expropriations surtout entre les rues Montarville et de Montbrun. On a aussi dû enjamber le ruisseau Sabrevois de la partie ouest du boulevard.

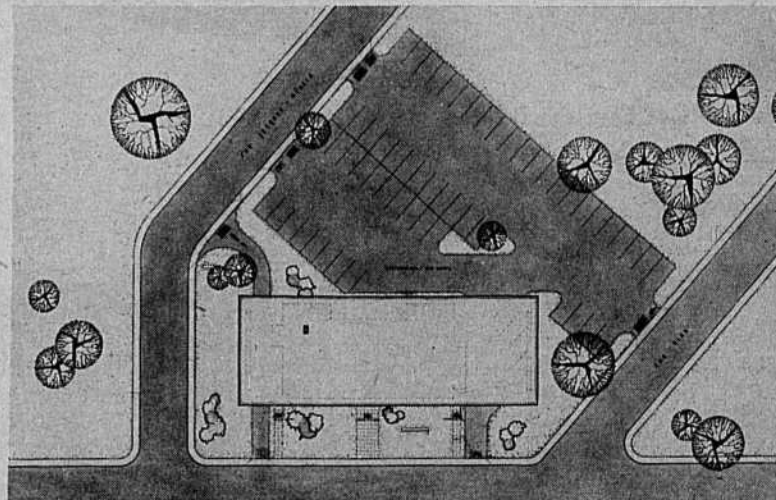
Depuis l'ouverture du Fort St-Louis, toutes les activités de la ville se sont axées là. La vocation de l'artère s'est dessinée très rapidement, ce qui prouve qu'elle répondait vraiment à un besoin. Le volume étonnant de trafic en est d'ailleurs une preuve éclatante. Le seul inconvénient de la situation du boulevard est la présence immédiate de la voie ferrée. La position n'est pas idéale et pourrait même apporter des complications éventuelles. Mais on a cherché à amortir le plus possible cet inconvénient en laissant un large espace entre les voies de circulation et la voie ferrée. Des arbres ont aussi été plantés tout au long du boulevard afin de cacher la voie ferrée et réduire le bruit.

De près de quatre milles de long, de la rue De la Barre à de Mézy, le boulevard Fort St-Louis compte 34 pieds de pavage et 80 pieds d'emprise pour un élargissement éventuel. L'artère peut encore, au besoin, être prolongée vers l'est. À l'ouest, le boulevard joue le rôle de lien entre le parc industriel et le centre-ville.

La majorité des services aux citoyens est concentrée sur le boulevard Fort St-Louis: l'Hôtel de Ville, le Centre civique, une école (Père-Marquette), trois Centres d'Achats, le Bureau de Postes, un édifice du Bell Téléphone qui est le centre nerveux des téléphones de toute la ville, et finalement, la Caisse Populaire. On y retrouve des zones d'habitations multi-familiales et uni-familiales.... L'ouverture prochaine de la route 3 va décaler le boulevard de toute la circulation qualifiée d'"inutile" par M. Chabot.

Le boulevard Fort St-Louis présente une particularité unique: l'allée réservée aux bicyclettes. Le résultat est plus qu'étonnant; aucun accident, ni de bicyclette, ni de piéton, n'a été à déplorer depuis cette heureuse initiative.

Le boulevard Fort St-Louis constitue donc le cœur de Boucherville moderne. Seule rue, avec le boulevard Marie-Victorin, à traverser complètement la ville, tous les secteurs sont ainsi unifiés par cette artère. Elle constitue l'axe principal de construction et est de ce fait promise à un avenir encore plus remarquable.



HOMMAGES DE :

**B.P. DAMPERS**

VENTILATION ET AIR CLIMATISÉ

6635 Magloire  
St-Léonard

324-6400

HOMMAGES DE :

**H. BOISVERT INC.**

AMEUBLEMENT

8521 - 10e Avenue  
Ville St-Michel

727-2859

HOMMAGES DE :

**CAESAR A. SARTOR & CO. LTÉE**

TERRAZZO - TUILES - MARBRE

110 Boul. Industriel  
Boucherville

655-9081

HOMMAGES DE :

**B.P. ALUMINIUM LTÉE**

VITRERIE ET ALUMINIUM

774 Pierre Viger  
Boucherville

655-1324

# LA SOCIÉTÉ BLAIS ET BÉLANGER, ses réalisations



La société d'architectes BLAIS ET BÉLANGER a été fondée en 1963. Les associés MM. André Blais et Marc Bélanger se sont entourés de collaborateurs compétents dont des architectes, des techniciens, économistes, etc...

Ouvrant surtout dans la région de Montréal, la société a déjà un bon nombre de projets importants à son compte. Parmi les principales réalisations nous pouvons citer la Caisse Populaire St-Rémi de Naperville, la Caisse Populaire St-Mathieu, Montréal, l'école Marie-Reine-des-Coeurs de Montréal, la Polyclinique de Montréal, le complexe Ozite à St-Jean, le pavillon de la Corée d'expo '67, et d'autres.

Deux édifices dont Boucherville peut s'enorgueillir sont nés dans les ateliers de la société BLAIS ET BÉLANGER: le Centre Communautaire de Boucherville et la Caisse Populaire. La brochure présentant le curriculum vitae de la firme nous présente une vue d'ensemble de ses activités et réalisations;

"Les services professionnels que la société BLAIS ET BÉLANGER a rendus jusqu'ici comportent la préparation d'une grande variété d'études et de rapports, le choix de sites, plusieurs expertises, la planification industrielle en collaboration avec des ingénieurs, des travaux graphiques, la conception d'ensemble et définitive des projets, la préparation des devis et des plans détaillés de construction, la programmation des travaux et la surveillance."

#### L'ARCHITECTE

Formé à l'Université de Montréal, M. Marc Bélanger exerce sa profession depuis sept ans et est résident de Boucherville depuis deux ans.

L'architecte a toujours été un créateur, et selon M. Bélanger, il l'est actuellement plus que jamais en raison de la transformation à l'intérieur de la profession elle-même. En effet, l'architecture implique maintenant "collaboration", alors qu'il y a quelques dizaines d'années, c'était l'oeuvre d'un seul hom-

me. L'aspect technique étant de plus en plus confié à des spécialistes, la création émerge et se place pour l'architecte au premier plan.

Souci fonctionnel ou souci esthétique: lequel des deux doit dominer la recherche d'un architecte? M. Bélanger croit que le succès d'un projet dépend toujours de la part égale accordée à l'aspect fonctionnel et à l'aspect esthétique. Chaque projet conçu par la firme BLAIS ET BÉLANGER est unique et indépendant des réalisations antérieures. Un même esprit anime cependant les divers projets: l'architecture est conçue dans le sens d'une évolution plutôt que d'une révolution. Le projet doit répondre à des besoins réels et doit aboutir à un résultat double: c'est-à-dire qu'il doit à la fois être économique et beau.

#### CONCEPTION DE LA CAISSE POPULAIRE

De par son architecture, la Caisse Populaire offre une double image: celle d'ouverture et de transparence en même temps

que celle de solidité et de stabilité. L'effet d'ouverture, symbole de ce qu'est une Caisse Populaire, c'est-à-dire une coopérative ouverte à tous, est souligné par la transparence des ponts vitrés. Le recouvrement extérieur utilisé, le caillou rond, souligne pour sa part l'aspect de solidité et de stabilité d'une Caisse Populaire.

La Caisse Populaire elle-même occupe une superficie de 4,500 pieds carrés au rez-de-chaussée et de 1,500 pieds carrés au sous-sol tandis que le Centre médical occupe 3,000 pieds carrés au sous-sol. La structure est très légère, faite d'acier au-dessus du sol et de béton au-dessous du sol. La Caisse est en quelque sorte un bateau; les fondations sont imperméabilisées et l'édifice est pourvu d'un système de pompage. La raison en est que le niveau du sous-sol est à cet endroit sous le niveau du fleuve et des égouts. On a ainsi prouvé que l'on peut très bien construire même au bas du niveau du fleuve sans problème majeur et à un prix abordable.

La Caisse n'a pas à proprement parler de "façade". Selon la conception de MM. Blais et Bélanger, un édifice étant un tout, l'arrière est aussi important que l'avant. L'un des projets élaborés pour la construction de la Caisse en faisait un édifice à deux étages. Mais il s'est avéré que le projet n'était ni économique, ni esthétique. On a donc retenu le projet d'un édifice à un seul étage et à

sous-sol aménagé pour les besoins du Centre médical.

La Caisse Populaire est d'une architecture très flexible. Il y a des possibilités d'agrandissements et par l'intérieur et par l'extérieur. On a tenu compte de l'expansion possible et probable des services aux sociétaires.

Notre Caisse Populaire est une Caisse moyenne en ce sens qu'elle représente toutes les classes de la société. C'est un aspect qui a été étudié par la firme BLAIS ET BÉLANGER. Il s'agissait d'intégrer à la fois l'architecture de la Caisse à l'architecture de l'environnement et l'ameublement dans l'architecture. La Caisse devait être conçue selon l'esprit communautaire et coopératif qu'inspire cette institution. L'architecture elle-même et le choix des matériaux se sont donc faits en fonction des sociétaires, pour que tous et chacun s'y sentent chez-eux.

M. Bélanger est d'avis que le fait d'avoir travaillé en étroite collaboration avec les administrateurs de notre Caisse a constitué pour lui une belle expérience. L'attitude adoptée par les dirigeants de la Caisse a en effet stimulé l'effort de recherche des architectes: il fallait parvenir à un résultat maximum à un coût minimum.

La Société Blais et Bélanger croit avoir réussi, avec la Caisse Populaire de Boucherville, à exprimer le mieux la conception d'une Caisse Populaire. De leur côté, les administrateurs et les sociétaires sont fiers de leur Caisse.



La Caisse occupe le nouveau local du Boulevard Fort St-Louis depuis le 2 décembre 1968. Voici les premiers déposants dont Mme Marc Bélanger.

HOMMAGES DE :

**SAUVÉ ET FORTIN CONSTRUCTION**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

268 Guilbault  
Longueuil

677-2887

HOMMAGES DE :

**BLAIS ET BÉLANGER**  
ARCHITECTES

8129 St-Denis  
Montréal

384-0404

HOMMAGES DE :

**MONTI, LAVOIE & NADON**  
INGÉNIEURS-CONSEILS  
MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

1253 Mc Gill College  
Montréal

878-9543

HOMMAGES DE :

**CLAUDE LANTHIER ET ASSOCIÉS**  
INGÉNIEURS-CONSEILS  
STRUCTURE

235 est, boul. Dorchester  
suite 305 - Montréal

861-8227

# CE QU'EST UNE CAISSE POPULAIRE

"IL EST IMPORTANT DE CONCENTRER NOS ÉPARGNES AFIN D'ASSURER NOTRE INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE, NOTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL, D'UTILISER NOS RESSOURCES ET DE DONNER A NOTRE VIE ÉCONOMIQUE, SURTOUT A NOTRE AGRICULTURE, ET A NOTRE COLONISATION, TOUTE L'EXPANSION QU'ELLES MÉRITENT".

ALPHONSE DESJARDINS, 1918.

## DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

Tels étaient l'esprit et le but d'Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses Populaires. Né le 5 novembre 1854, M. Desjardins a consacré la majeure partie de sa vie à la réalisation et au succès des Caisses Populaires.

Travailleurs et agriculteurs avaient à cette époque à faire face à un sérieux problème économique: il leur était impossible d'obtenir du crédit à un taux raisonnable. En conséquence, l'activité économique canadienne-française était en partie paralysée.

Après l'examen des différentes institutions financières étrangères, particulièrement des pays comme la France, la Belgique et le Danemark, Alphonse Desjardins adapta à notre contexte économique et sociologique les plus belles réussites étrangères. Le mouvement prit peu à peu forme et la première Caisse Populaire ouvrit ses portes à Lévis le 6 décembre 1900. La première journée se solda avec en caisse \$26.40! Mais déjà en 1918 on comptait 80,000 sociétaires, avec un capital de \$200 millions. Fin 1967, 1,300 Caisses Populaires étaient sur pied comptant quelque 2,100,000 membres.

"L'ÉPARGNE DOIT PRÉCÉDER LE CRÉDIT".

Dans l'esprit d'Alphonse Desjardins, l'épargne populaire devait devenir la source du crédit populaire. Une Caisse Populaire est donc une institution coopérative d'épargne et de crédit à responsabilité limitée.

La paroisse a été choisie comme champ d'action de la Caisse Populaire. Ce choix assurait la stabilité d'une Caisse. De nos jours, le territoire de juridiction d'une Caisse se définit surtout par rapport à une ville à cause du phénomène d'urbanisation.

## ÉGALITÉ ET COOPÉRATION

"Une coopérative est une association de personnes qui possèdent et contrôlent démocratiquement une entreprise afin de satisfaire, aux meilleures conditions possibles, leurs besoins individuels et communautaires". (1)

Comment l'égalité entre tous les sociétaires est-elle assurée? Quelle que soit l'importance économique du déposant et quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient, celui-ci n'a droit qu'à un vote. C'est le principe "un homme, un vote".

Les administrateurs d'une Caisse Populaire sont élus parmi les membres et par les membres de la Caisse. Toutes les fonctions, sauf celle de la gérance, sont gratuites. La structure administrative d'une Caisse donne l'image suivante:

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Souveraine  
Tous les sociétaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
9 membres à Boucherville -  
Élus pour 3 ans - Direction des

affaires de la Caisse Populaire.  
COMMISSION DE CRÉDIT

3 membres élus pour 3 ans -  
Responsabilité de la bonne utilisation de l'épargne.

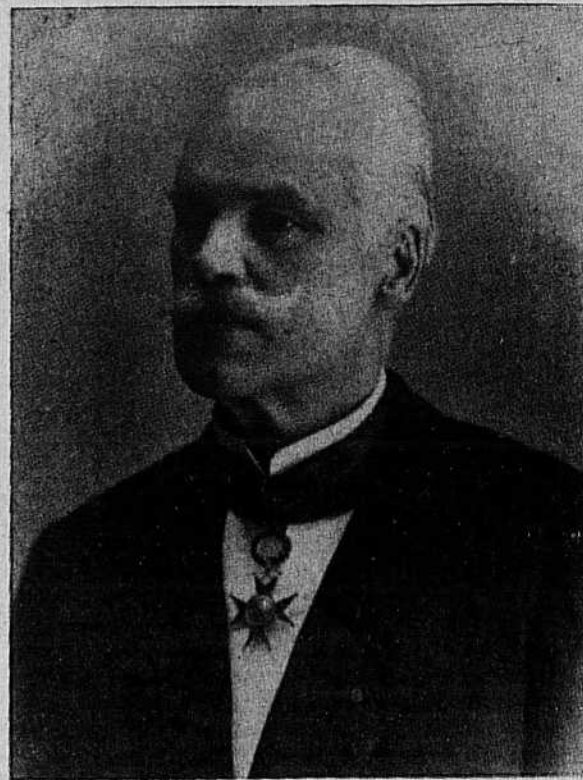
## CONSEIL DE SURVEILLANCE

3 membres élus pour 3 ans -  
Représente l'Assemblée générale.

L'épargne est recueillie sous deux formes: les parts sociales et les dépôts d'épargne. En 1967, le capital social des Caisses Populaires atteignait \$150,000,000, et les dépôts d'épargne \$1,250 millions. Toujours en 1967, l'épargne scolaire représentait \$11,000,000, pour 435,000 jeunes déposants.

En ce qui concerne le crédit, le mot d'ordre est: "Crédit, efficace à bon compte".

Les Caisses Populaires pratiquent un double genre d'investissements: à long terme, le crédit hypothécaire, et à court terme, le crédit personnel. Les Caisses Populaires en tant que telles représentent \$1 milliard et demi. Le mouvement Desjardins a en outre fondé deux compagnies d'assurance-vie, l'Assurance-Vie Desjardins et la Sauvegarde, et une compagnie de fiducie, la Société de Fiducie du Québec. La Société générale de Financement du Québec qui a pour tâche l'expansion économique québécoise a pour principal actionnaire le mouvement des Caisses Populaires. L'idéologie coopérative et communautaire du mouvement imprimé dès le début par Alphonse Desjardins lui-même se perpétue donc et le mouvement Desjardins mérite pleinement le titre de "plus belle réussite économique et sociale du Canada Français".



*Alphonse Desjardins*

Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire  
Fondateur des Caisses populaires  
Né le 5 Novembre 1854  
Décédé le 31 Octobre 1920

M. Alphonse Desjardins, père de l'économie collective au Canada-français.

HOMMAGES DE:

## PARADIS, MESSIER CIE LTÉE

### AMEUBLEMENT ET DÉCORATION

POUR INSTITUTIONS, BUREAUX, HÔPITAUX, ETC.

7410 - 19e Ave.  
Montréal

376-5520

HOMMAGES DE:

## LORANGER & FAVREAU INC.

### COURTIERS D'ASSURANCES

294 Ste-Anne  
Varenes

652-2767

HOMMAGES DE:

## LACHANCE & FORTÉ INC.

### COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

Benoit Lachance, Président.  
Jacques Forté, C. D'A. A.  
Maurice Lachance, C. D'A. A.

1492 Ave. de La Salle, Montréal.  
Jour. Tél.: 256-1638 - Soir: 255-5136

36 Ave. Des Vétérans, Boucherville.  
Jour: 256-1638 - Soir: 655-1465 ou 655-9170

HOMMAGES DE:

## MARCEL TOUCHETTE & ASSOCIÉS INC.

### COURTIERS D'ASSURANCES

756 Fort St-Louis  
Boucherville

655-1381

# Les progrès de votre Caisse ACTIF DEPUIS LA FONDATION ➔

## PROGRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE

Le stationnement de la Caisse pourra sous peu contenir 60 voitures. La maison de M. Eugène Vlau, ancien propriétaire du terrain est en effet en voie de démolition dans ce but.

Une caisse-piéton est prévue et pourra fonctionner dès que le besoin s'en fera sentir. La Caisse a également été conçue par les architectes en fonction

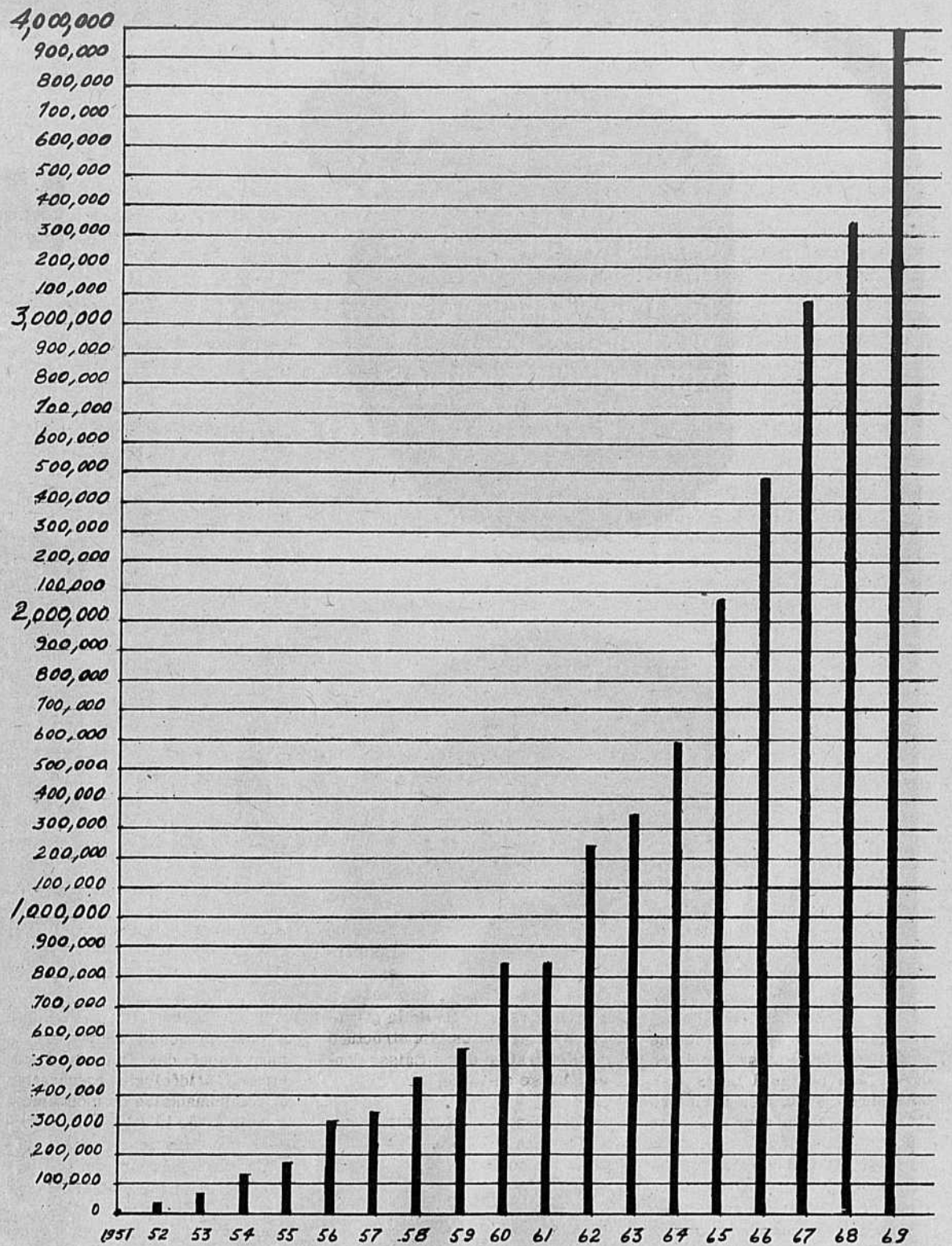
de l'installation future d'un système de traitement en direct. Toutes les opérations de la Caisse se feraient grâce à un cerveau électronique central, ce qui éliminerait l'actuelle manipulation des cartes. La première expérience de ce genre se fera au début de 1970 dans une Caisse de Montréal. L'installation d'un tel système est prévue à Boucherville autour de 1972.

## NOTRE CAISSE POPULAIRE PARMI LES AUTRES CAISSES POPULAIRES

Le bénéfice net qui a été pour l'exercice 1968 de \$58,000,, place notre Caisse en position enviable.

Malgré que chaque Caisse Populaire soit indépendante, on tend vers l'unité de pensée et de méthode. Notre Caisse fait partie de

l'Union régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins qui a pour fonction d'entretenir des rapports d'entraide et de planification entre les Caisses. Il existe dans la province de Québec dix Unions régionales qui forment la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.



HOMMAGES DE:

**JEAN HUBERT**

**COURTIER D'ASSURANCES**

68 Louis Lacoste  
Boucherville

655-5471

HOMMAGES DE:

**H. RACICOT INC.**

**TAPIS—PRÉLARTS—TUILES**

Boutiques Fort St-Louis  
Boucherville

655-8155

HOMMAGES DE:

**JEAN GUY BLOUIN**

**COURTIER D'ASSURANCES**

17 de la Broquerie  
Boucherville

655-5866

HOMMAGES DE:

**CADIEUX & FRÈRE LTÉE.**

**CHAUFFAGE ET PLOMBERIE**

643 Marie-Victorin  
Boucherville

655-1319

La force économique et sociale du

# MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

se trouve dans la coopération de plus de 2,700,000 membres

LA FEDERATION  
DE QUEBEC  
DES UNIONS REGIONALES  
DES CAISSES  
POPULAIRES DESJARDINS



LA SOCIÉTÉ  
D'ASSURANCE  
DES CAISSES  
POPULAIRES



L'ASSURANCE-VIE  
DESJARDINS



LA  
SAUVEGARDE  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE SUR LA VIE



## PARTICIPATION DYNAMIQUE À NOTRE ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ  
DE FIDUCIE  
DU QUÉBEC



LA SÉCURITÉ  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
DU CANADA



ASSOCIATION  
COOPÉRATIVE  
DESJARDINS



LES 8 INSTITUTIONS DU  
MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

L'INSTITUT  
COOPÉRATIF  
DESJARDINS  
ASSOCIATION  
COOPÉRATIVE



# LE CANADA FRANÇAIS EN MARCHÉ

# M. DENIS RACICOT, président de la Caisse Populaire



M. Denis Racicot est président de la Caisse Populaire de Boucherville depuis 1963. Nous avons vu que dans les débuts d'une Caisse, il est important que le président soit un homme réputé pour son intégrité parmi la population. La fonction de président a, selon M. Racicot, perdu aujourd'hui de son caractère social. Le caractère paroissial

d'une Caisse n'est en revanche pas complètement disparu. Il n'en reste pas moins que le président d'une Caisse Populaire se doit de répondre encore aujourd'hui à certains critères qui ont pour but d'inspirer confiance en l'institution. La personnalité du président fait bien souvent rayonner la Caisse entière.



Signature du contrat de construction du nouvel édifice par M. Denis Racicot. Dans l'ordre habituel: MM. Marc Bélianger, Aimé Sauvé, Gaston Fortin, Claude Provost.



M. Denis Racicot lève la première pelletée de terre.

Avec les hommages  
et les  
félicitations  
sincères de

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE

666 le **Laboureur**.

655-1327

*Pierre le Québécois*

*Pierre le québécois  
A su tirer le diable par la queue  
Malgré sa mère  
Qui lui a fait des remontrances amères  
Il ne pourra s'en sortir  
A moins qu'il n'accepte de souffrir*

1929... Début de la funeste crise économique qui précède la non moins funeste seconde guerre mondiale. Albert Rancourt, orphelin depuis son bas âge, se fauconna lui-même. Évidemment, ce n'est pas celui qui débute dans la vie, avec une « claquette » et une « bottine » et qui mourut millionnaire. Au point de vue pécuniaire, toute sa vie, il sera pauvre. Seulement, religieux et de vaillance. À sa mort, c'est cela qu'il laissera en héritage à ses enfants. En 1929, Albert Rancourt vit et travaille quand il le peut, le pauvre homme, mais un homme pauvre. Il y a nuance, n'est-ce pas ? Rancourt n'est pas un pauvre homme, mais un homme pauvre. Il y a nuance, n'est-ce pas ? Je disais donc qu'Albert Rancourt travaillait quand il le peut. L'ouvrage se fait de plus en plus rare maintenant. Albert travaille manuel jour, tantôt la nuit. Il est travailleur manuel. Alors il ne choisit pas, il prend ce qui vient comme besogne. C'est la misère noire qui s'installe en Amérique. Bertha, deux mots seraient suffisants... sainte femme ! Le mot peut sembler grand. Cependant, une femme qui a mis au monde onze enfants, qui s'est sacrifiée, qui fut, en même temps, ménagère, conseillère, couturière, cuisinière, éducatrice, garde-malade, consolatrice, experte en budget, « plutôt maigre, celui-ci », et qui, dans quelques années, jouera également le rôle de père, n'est-elle pas une sainte femme !

## CAISSES POPULAIRES ET CRÉDIT

Un comité d'étude au niveau de la Fédération des Caisses Populaires examine présentement la question des cartes de crédit comme par exemple la carte Chargex. Le rapport de ce comité n'est pas encore sorti, mais il semble que les Caisses Populaires ne se lanceront pas dans cette aventure.

M. René Deslauriers, représentant des Caisses Populaires pour la région de Montréal a expliqué pourquoi à l'Assemblée annuelle de la Caisse. Le système des cartes de crédit va à l'encontre des principes mêmes d'une Caisse Populaire qui doit d'abord encourager l'épargne et non la dépense. Ceci implique que les Caisses Populaires sont conscientes du rôle social qu'elles peuvent jouer: information de la population, propagande de l'idée qu'il faut «vivre selon ses moyens», du crédit, oui, mais pour des choses essentielles.

# ENTREVUE AVEC MGR POISSANT

## Le rôle de l'"aumônier" d'une Caisse Populaire

Mgr Joseph Poissant est l'aumônier de la Caisse Populaire depuis quinze ans. Il conçoit d'une façon toute particulière le rôle qu'il a à jouer au sein des dirigeants de la Caisse.

Le terme "aumônier" ne plaît pas à Mgr Poissant car il ne répond nullement à sa manière d'envisager son rôle et aussi parce que le terme a une connotation un peu ancienne et désuète. "Aviseur moral" n'est pas non plus le terme idéal. Ce n'est pas une question de morale et les administrateurs sont, de l'avis de Mgr Poissant, tous des hommes sérieux et intègres à qui on n'a pas à dicter une ligne de conduite. Jamais Mgr Poissant n'a eu à intervenir pour une question d'honnêteté ou de justice.

Si donc Mgr Poissant n'est ni aumônier, ni aviseur moral, comment qualifier le rôle qu'il remplit auprès de la Caisse Populaire? C'est celui d'animateur spirituel. Ce terme employé par Mgr Poissant est lourd de sens et s'inscrit dans le mouvement actuel du renouvellement de l'Eglise, mouvement à l'intérieur duquel Mgr Poissant se veut pleinement engagé.

La pensée de Mgr Poissant s'inspire d'un décret conciliaire rendu public le 7 décembre 1965: "L'Eglise dans le monde de ce temps". Les premiers mots du texte:

"Gaudiun et Spes", "Les joies et les espoirs"...

"C'est en effet l'homme qu'il s'agit de sauver, la société humaine qu'il faut renouveler. C'est donc l'homme, l'homme considéré dans son unité et sa totalité, l'homme corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté, qui constituera l'axe de tout notre exposé". (1).

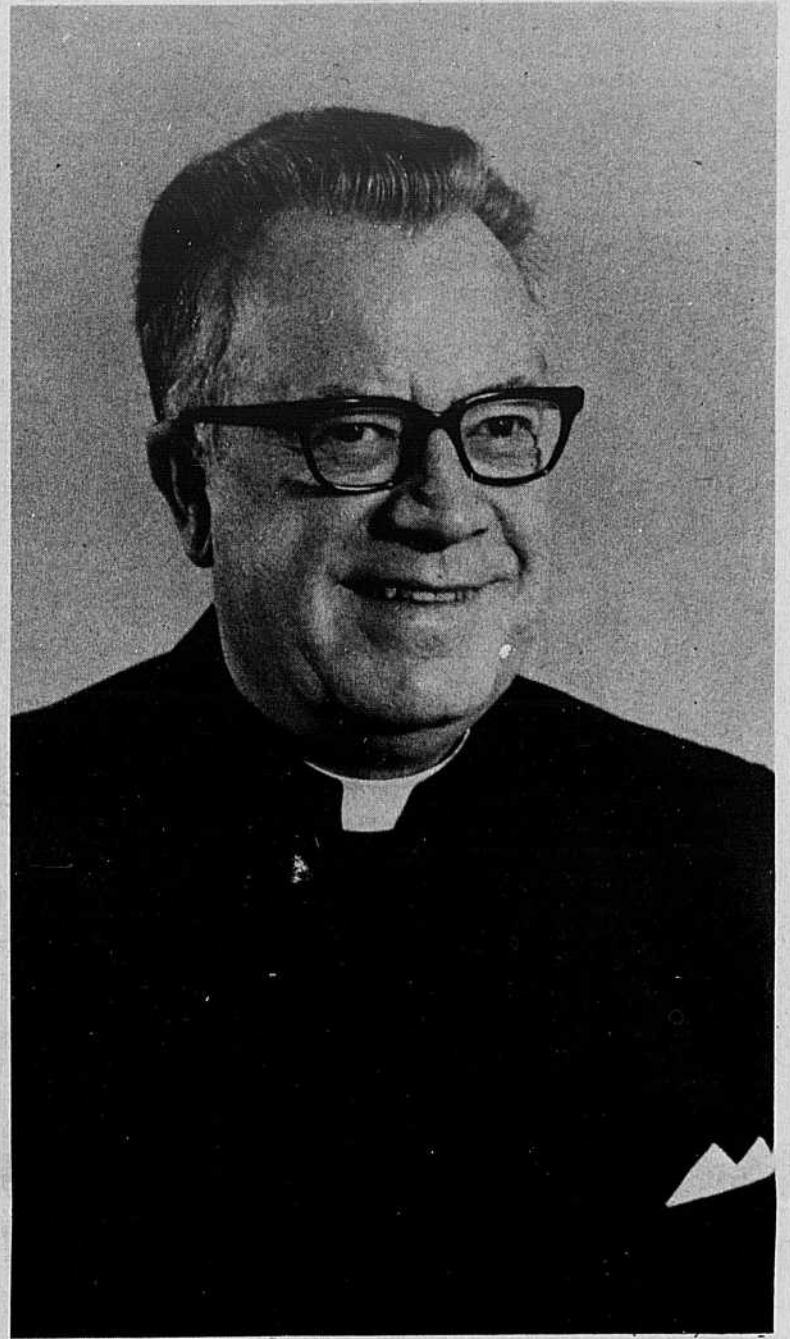
"L'homme dans sa totalité"... c'est là l'essentiel du texte. C'est l'expression de la pensée de l'Eglise face aux biens matériels. Matérialité et spiritualité sont indissociables. Ce décret du Concile est le guide de la pensée de Mgr Poissant dans son contact avec les biens matériels.

Spiritualiser les biens matériels, réintroduire la pensée de l'Eglise dans le monde de ce temps, sont deux aspects continuellement présents à l'esprit de Mgr Poissant dans l'accomplissement de sa tâche d'animateur spirituel.

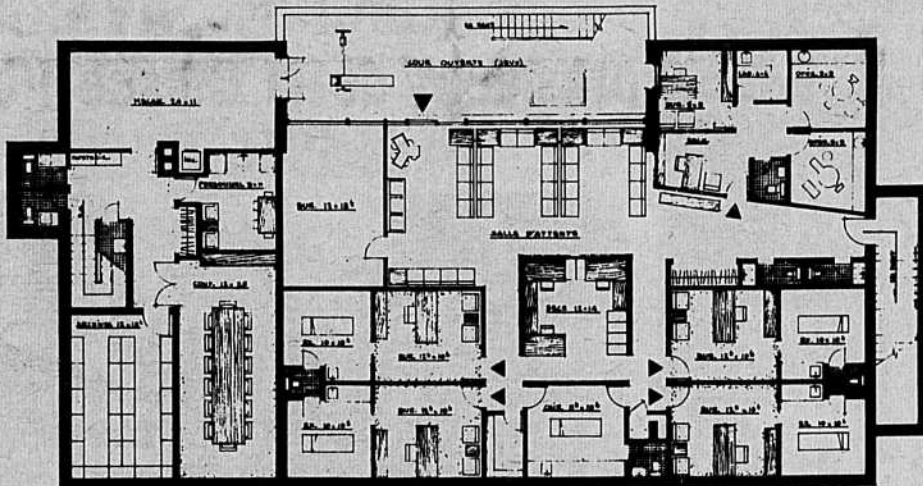
"L'Eglise dans le monde de ce temps" est un texte contemporain fondamental et Mgr Poissant pense que tous les hommes en contact avec les biens matériels devraient en prendre connaissance. Mgr Poissant a d'ailleurs l'intention d'entreprendre l'étude du décret avec les dirigeants de la Caisse.

Son rôle d'animateur spirituel, Mgr Poissant le conçoit comme une inter-action: sa fidèle présence aux assemblées des administrateurs de la Caisse lui permet de bien les connaître et les comprendre et il apprend ainsi beaucoup sur la pensée des hommes d'aujourd'hui. Au courant des problèmes auxquels ils ont à faire face, de leurs préoccupations, Mgr Poissant peut à son tour les aider plus efficacement.

Les assemblées de la Caisse Populaire se terminent toujours sur des discussions très enrichissantes concernant les grands problèmes de l'actualité religieuse. Mgr Poissant admire la sincérité avec laquelle les dirigeants de la Caisse s'intéressent à ces questions et jusqu'à quel point ils sont désireux d'en toucher le fond. Et c'est à ce niveau que le rôle d'animateur spirituel révèle tout son sens et son importance.



## CENTRE MÉDICAL DE BOUCHERVILLE



Le Centre médical de Boucherville est, comme chacun le sait, situé dans le sous-sol de la Caisse Populaire. Le Dr Pierre Lamarre s'est fait le porte-parole des médecins du Centre et a bien voulu répondre aux questions de "La Seigneurie".

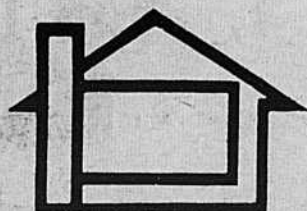
En opération depuis huit mois, le Centre médical a répondu à un besoin réel d'une population comme celle de Boucherville. Chaque médecin était auparavant installé à son propre domicile où il devait être à la fois comptable, secrétaire, téléphoniste et médecin. Depuis longtemps déjà les médecins pensaient à un service comme le Centre médical. La Caisse Populaire leur en a offert l'opportunité. Il n'était pas alors dans les projets des dirigeants de la Caisse de construire des locaux à cette fin. Mais une entente intervint et la Caisse Populaire put satisfaire à la demande des médecins.

Locataires pour une période de dix ans, les médecins sont très satisfaits de leur installation. Cette centralisation des services médicaux est pour le plus grand avantage des médecins et de toute la population. Ils peuvent profiter deux fois la semaine, de services de laboratoire et deux spécialistes se rendent au Centre une fois par semaine.

Le Centre médical est une excellente chose... pour ceux qui savent s'en servir, précise le Dr Lamarre. Il y a, de fait un médecin de garde pour la nuit. En cas d'urgence, on doit d'abord téléphoner au Centre médical où la téléphoniste se chargera de rejoindre le médecin qui se rendra

immédiatement sur les lieux. Un tel système assure un service aussi diligent que si le médecin demeurait au Centre toute la nuit, ce qui serait d'ailleurs inutile. Les urgences sont en effet beaucoup moins fréquentes qu'on ne le croit généralement: une moyenne d'une urgence par quatre nuits.

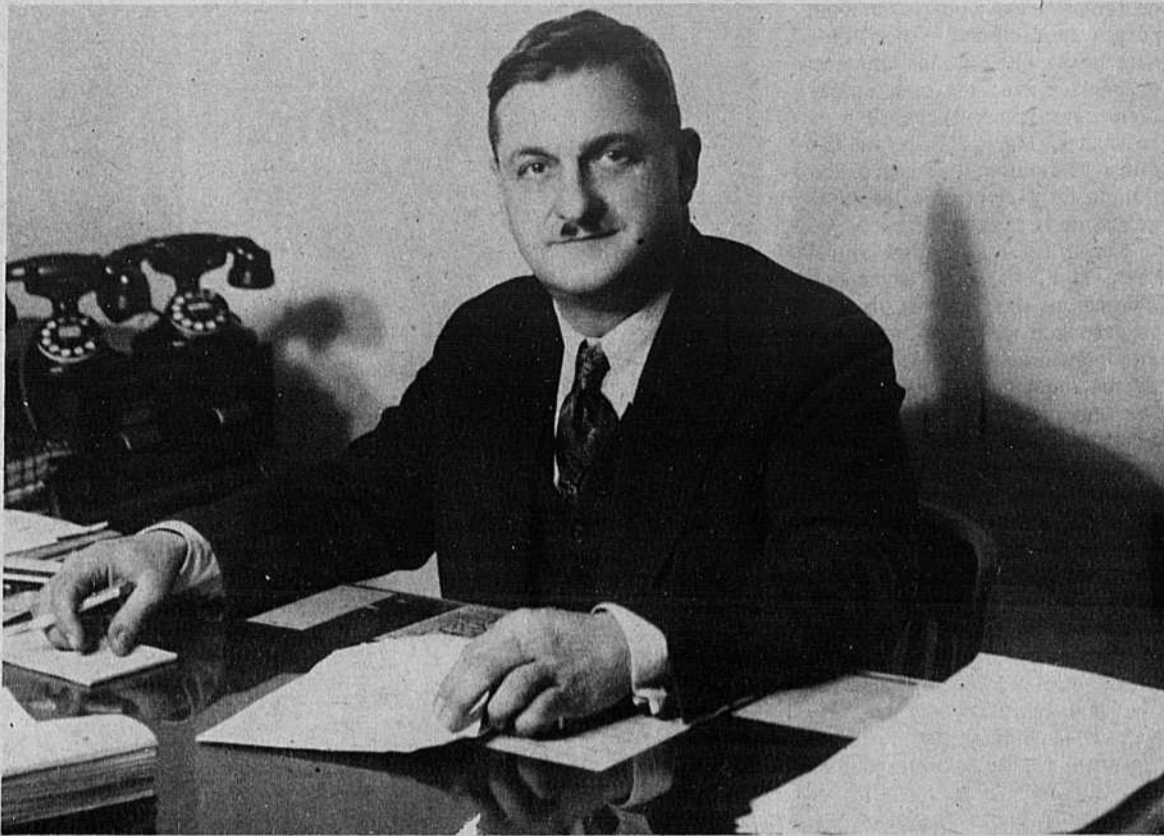
## MEILLEURS VOEUX À LA CAISSE POPULAIRE DE BOUCHERVILLE



**Denis Racicot Inc.**



# M. EUCLIDE VÉZINA, ou la naissance de la Caisse Populaire



La nécessité de fonder une Caisse Populaire à Boucherville apparut d'abord à MM. Léo Wheeler et Denis Racicot. Boucherville comptait alors deux milles âmes. Pour mettre sur pied une telle institution et veill-

er au fonctionnement parfois difficile des débuts, il fallait un homme de confiance. On fit appel à M. Euclide Vézina. Résident de Boucherville depuis 1925, ingénieur civil de sa profession, M. Vézina avait travaillé successi-

vement pour le Ministère de la Voirie et pour la Corporation de la Paroisse et du Village

Lorsque M. Vézina accepta la gérance de la Caisse Populaire, il occupait le poste de secrétaire de la Ville. La Caisse ou-

vrit ses portes le 17 février 1951 dans une maison appartenant à Mlle Agnès Bourdon, à l'angle des rues Notre-Dame et troisième avenue qui est aujourd'hui.

L'aumônier, le chanoine Moïse Paiement ouvrit le premier compte. Son exemple fut suivi par MM. Joachim Provost, Joachim Savaria, Denis Racicot et par M. Vézina lui-même.

#### VOLS ET HOLD-UP

La Caisse Populaire fut à cette époque victime de deux vols par effraction et d'un hold-up. La fille de M. Vézina, Andrée, alors âgée d'à peine dix-huit ans, était préposée à la Caisse lors du hold-up. Entemps normal la Caisse ne gardait jamais plus que \$2,000.; or, ce jour-là, des gens qui venaient de vendre leur terre avaient déposé quelque \$6,000... L'affaire s'était-elle ébruitée? On ne le su jamais puisqu'on n'a jamais retrouvé les voleurs non plus que les cambrioleurs de nuit.

La première année d'opérations de la Caisse, M. Vézina remplissait toutes les fonctions: il était comptable, caissier, gérant... M. Richard Bouvier devint peu après l'assistant de M. Vézina. La Caisse Populaire prenant de plus en plus d'expansion, on déménagea à 515 Notre-Dame; Mme Claire Beauregard, Mme

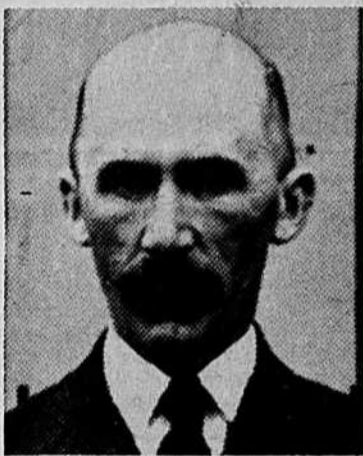
Louise Hébert qui est d'ailleurs encore à l'emploi de la Caisse, et Mlle Andrée Vézina vinrent grossir les rangs du personnel.

#### UNE AFFAIRE DE CONFIANCE

Faire progresser une Caisse Populaire dans une petite ville comme l'était Boucherville en 1951 n'est pas une mince affaire. M. Vézina en sait quelque chose. La population était bien entendu au courant du mouvement Desjardins, mais n'avait jamais eu l'occasion de traiter avec une pareille institution. Les gens ont connu une certaine hésitation, bien naturelle d'ailleurs, à venir placer leurs économies dans ce qui était pour eux terrain plus ou moins inconnu. C'est pourquoi les administrateurs furent choisis parmi des personnes reconnues par la population comme intègres et dignes de confiance. C'est l'arrivée massive des jeunes couples venus s'installer dans les nouveaux développements domiciliaires qui a donné à la Caisse Populaire l'essor et l'envergure qu'on lui connaît aujourd'hui. L'expansion s'est faite les premières années d'une manière spectaculaire; à preuve, le capital social, après la première année d'opérations de la Caisse était de \$30,000. L'année suivante, il a doublé et en 1953, il a triplé!

## PIONNIERS DE LA CAISSE POPULAIRE

CHACUN DES ADMINISTRATEURS A OCCUPÉ SON POSTE POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS.



M. JOACHIM PROVOST, président-fondateur.

Aumônier: Chanoine Moïse Paiement.

Président - fondateur: M. Joachim Provost.

Vice-président: M. Joachim Savaria.

Secrétaire-gérant: M. Euclide Vézina.

Les directeurs: M. Denis Racicot, M. Noël Meilleur, M. Adrien Sénécal, M. Aimé Racicot, M. Gérard Bissonnette, M. Charles Racicot.

Commission de crédit: M. Edouard Chicoine, M. Léo Wheeler, M. Joachim Racicot.



M. JOACHIM SAVARIA, vice-président-fondateur.

## M. JOACHIM SAVARIA président de la Caisse Populaire de 1956 à 1963



C'EST SOUS SA PRÉSIDENTE QUE LA CAISSE A CÉLÉBRÉ L'AGAPE MILLIONNAIRE, EN OCTOBRE 1961.

**La Caisse Populaire  
de Boucherville  
a su progresser**

**Nos meilleurs voeux à ceux  
qui ont cru au mouvement  
coopératif Desjardins  
et qui ont travaillé  
pour le bien commun**

**LA CAISSE POPULAIRE  
CITÉ DE LAFLECHE**



HOMMAGES DE:

**T. VAN DER MEERSCHEN  
REALTIES INC.**

COURTIERS EN IMMEUBLES

720 Charles Lussier  
Boucherville

655-1811

# M. CLAUDE PROVOST,

## gérant de la Caisse Populaire



M. CLAUDE PROVOST, secrétaire-gérant.

M. Claude Provost a succédé à M. Euclide Vézina au poste de gérant de la Caisse Populaire en septembre 1956. Natif de Boucherville, où il a fait ses études primaires, M. Provost fit son cours secondaire au Collège de Longueuil après quoi il entreprit des études commerciales. M. Provost fut successivement à l'emploi d'une banque et comptable chez Daoust-Lalonde.

Alors qu'il acceptait la gérance de la Caisse Populaire, M. Provost était secrétaire des Commissions scolaires de la Paroisse et du Village de Boucherville. Il cumula les deux fonctions jusqu'en 1959, soit pendant trois ans.

La tâche d'un gérant de Caisse Populaire est vaste et variée. Il est globalement responsable

de la bonne administration de la Caisse. M. Provost doit recevoir les sociétaires, répondre à leurs demandes de renseignements, s'occuper des demandes d'emprunt ou de tout autre problème financier que lui soumettent les sociétaires. L'expansion de la Caisse, tant qualitative que quantitative, est son affaire. Un bon gérant se doit d'apprendre à connaître les membres de la Caisse, leurs besoins, leurs désirs, afin de pouvoir y répondre adéquatement. M. Provost prépare l'ordre du jour des assemblées du Conseil de direction, de la Commission de crédit et du conseil de surveillance. Il en rédige ensuite les procès-verbaux.

Le poste de gérant d'une Caisse était avant 1963 en position

plutôt précaire. Il était en effet obligatoire que le gérant soit aussi directeur, donc, élu par l'assemblée des sociétaires. Le gérant pouvait donc du jour au lendemain se retrouver en chômage! On a modifié cette situation par une loi de 1963 qui a eu pour effet de relever le gérant de la nécessité d'être à la fois directeur. M. Provost est quant à lui à la fois gérant et directeur élu par les sociétaires.

Ce qui attache le plus M. Provost à une institution comme la Caisse Populaire, est le fait qu'elle soit une coopérative administrée par les sociétaires eux-mêmes, des Bouchervillois. L'aspect humain est pour M. Provost très important: le sociétaire est chez-lui dans une Caisse Populaire.



Assis, de gauche à droite: Mlles Jocelyne Pitre, Colette Provost, M. Claude Provost, Mme Claire Beaugard, Louise Verdi, Robert Bissonnette et Mme Louise Hébert.  
Debouts: M. Jean-Pierre Picard, Mmes Daine Pépin et Eliane Bergeron, M. Jean-Claude Quintal, Raymond Courtemanche, Solange Fortin, Francine Trudeau, Thérèse Verdi et Mme Benjamine Joyal.



LE GÉRANT DE LA CAISSE POPULAIRE, M. CLAUDE PROVOST, À SON BUREAU.

HOMMAGES DE:

**BOISVERT AUTO LTÉE.**



2 Marie-Victorin  
Boucherville

655-1301



MEILLEURS VOEUX  
À LA CAISSE POPULAIRE  
DE BOUCHERVILLE  
ET À SON  
DÉVOUÉ GÉRANT

652-2721

LA CAISSE POPULAIRE  
DE VARENNES

## Les Directeurs de la Caisse Populaire



M. GÉRARD BISSONNETTE,



M. JOACHIM VÉRONNEAU



M. LÉOPOLD SENEAL



Dr GABRIEL BEAUDOIN



M. FERNAND LAPOINTE



SERVICE DE CAISSE-AUTO.



M. PIERRE TRUDEL,



L'INTÉRIEUR SPACIEUX DE LA CAISSE.

*Nos meilleurs vœux à ceux qui ont cru au Mouvement  
coopératif Desjardins et qui ont travaillé pour le bien commun*

*Une Caisse Populaire,  
c'est l'association des citoyens pour investir  
dans l'avenir de la nation.*

*C'est aussi un défi à relever, un défi à la  
dimension de tout un peuple.*

*La Caisse Populaire de Bchv. a relevé ce  
défi: aujourd'hui, elle reconstruit, et nous  
nous faisons un devoir de nous grouper pour  
dire à ses dirigeants et aux sociétaires qu'il  
s'agit d'un espoir de plus pour l'avenir de  
cette région.*

*Tous nos hommages et nos vœux de succès.*



**ÉDUCATION** \* **ENSEIGNEMENT MODERNE**  
\* **ENSEIGNEMENT POLYVALENT**

# LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

Conseil de crédit

Conseil de surveillance



M. LÉO WHEELER,



M. ÉDOUARD CHICOINE,



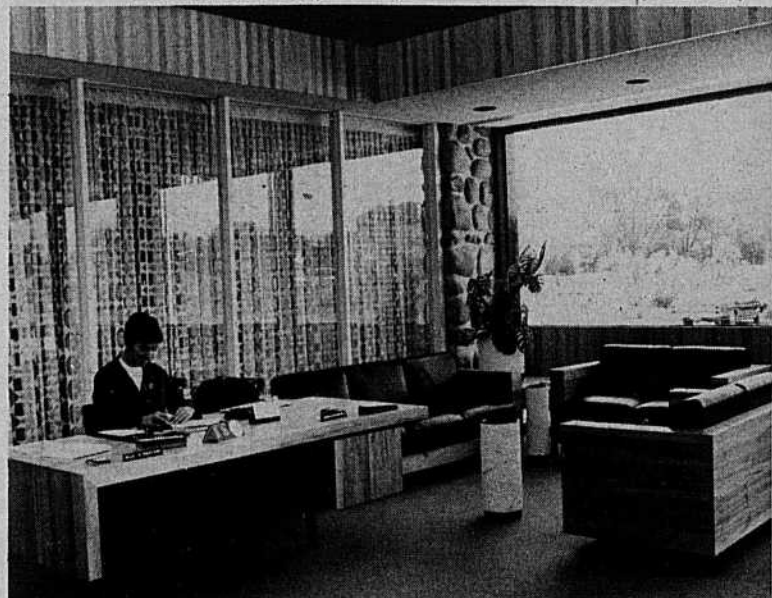
M. ROCH VALOIS, président  
de la Commission de crédit.



M. THEO VAN DER MEERSCHEN,



M. JEAN LABRE,



Une employée de la Caisse, Mlle Colette Provost, à son bureau.  
Vue de la salle d'attente.



M. OSCAR LAUZON,  
président du conseil de surveillance.



M. ROBERT BISSONNETTE, assistant-gérant.



*La Caisse Populaire de Boucherville  
inaugure son nouveau local.*

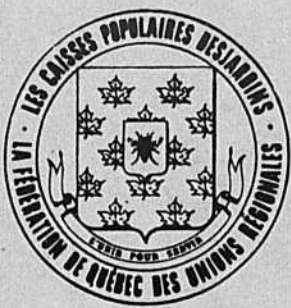
*Je suis heureux de m'associer à la population  
pour rendre hommage à ses directeurs  
pour le magnifique travail accompli.*

RESPECT, FÉLICITATIONS ET LONGUE VIE À L'ÉQUIPE FORMIDABLE DU MOUVEMENT DESJARDINS À BOUCHERVILLE.

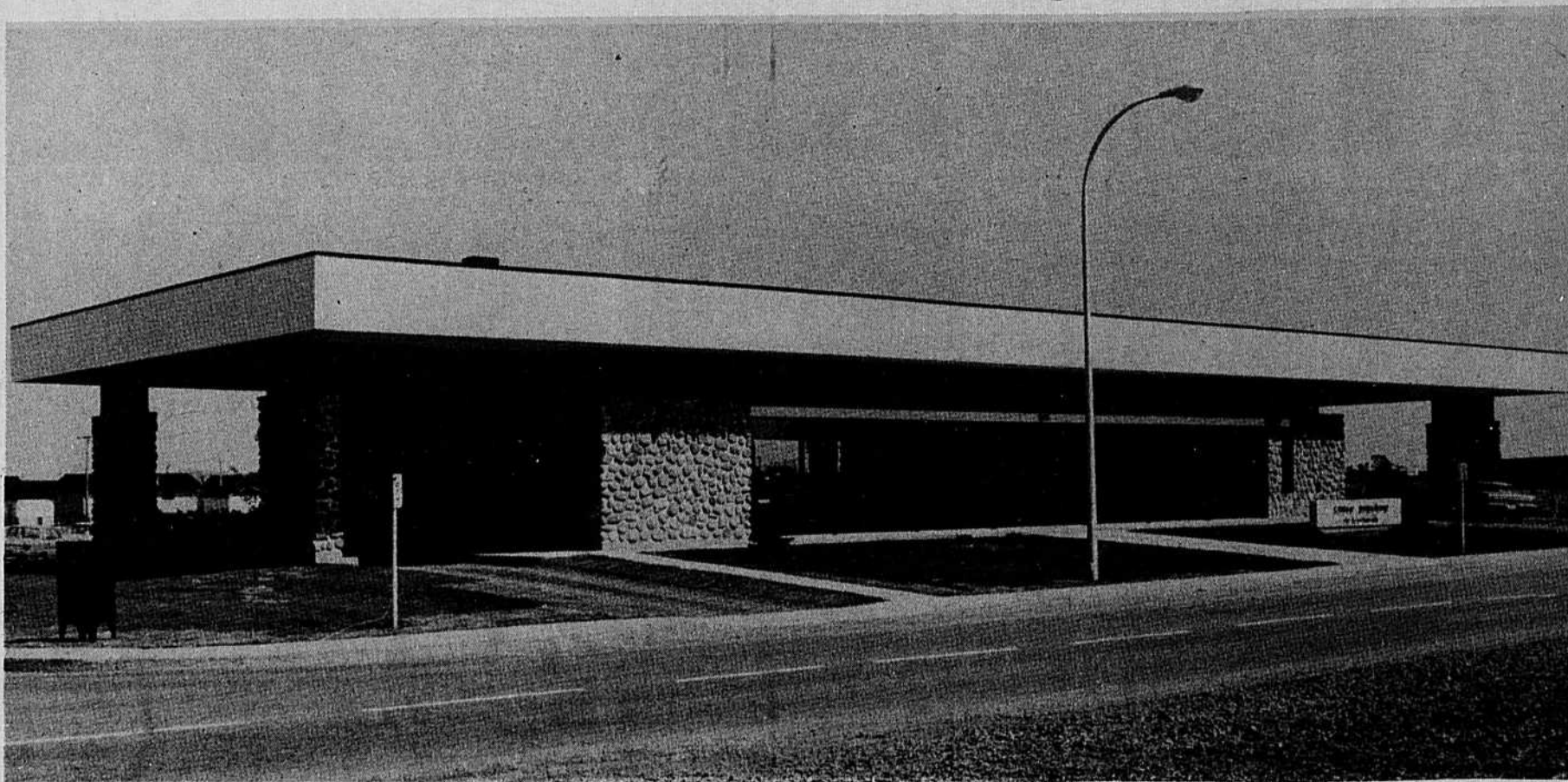
**CHARLES  
DESMARTEAU**

**Courtier en immeubles**  
17, rue de Montbrun,  
**BOUCHERVILLE**  
655 -0505

# CAISSE POPULAIRE DE BOUCHERVILLE



500, boulevard Fort St-Louis



## SERVICES DE VOTRE CAISSE

Comptes d'épargne  
Comptes d'épargne "spécial"  
Capital Social  
Dépôts à terme  
Caisses de Noël  
Caisses Scolaires  
Fonds Desjardins (fonds mutuels)  
Prêts personnels  
Prêts hypothécaires  
Garde de valeurs  
Achat & Vente d'argent américain  
Achat et Vente d'obligation  
Chèques de voyageurs  
Mandats  
Coffrets de Sûreté  
Vente de visas "Terre des Hommes"  
Assurance-vie épargne  
Assurance-vie prêts  
Accurance-enfants & Voyages  
Assurance-maladie (S.S.Q.)  
Perception de divers comptes :  
(élect., téléphone, Cies de gazoline.)



## heures d'affaires

Jours :  
du lundi au vendredi  
de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Soir :  
lundi, jeudi et vendredi  
de 7 h. p.m. à 8:30 p.m.  
Tél. 655-9041-2

guichet-auto  
sans interruption

jeudi et vendredi  
de 12:00 à 8:30 p.m.  
Service exclusif à la Caisse  
Populaire de Bouch.

caisse  
populaire  
de Boucherville

500, boulevard Fort St-Louis

# 655-9041

## LES DIRIGEANTS DE VOTRE CAISSE

Aumônier :

Mgr Joseph Poissant, curé

Conseil d'administration :

Denis Racicot	Président
Benoit Lachance	Vice-Président
* Claude Provost	Sec.-Gérant
Gérard Bissonnette	Directeur
Joachim Véronneau	Directeur
Dr. Gabriel Beaudoin	Directeur
* Fernand Lapointe	Directeur
* Léopold Senécal	Directeur
Pierre Trudel	Directeur

Commission de crédit:

Rock Valois	Président
Edouard Chicoine	Commissaire
* Léo Wheeler	Commissaire

Conseil de Surveillance:

Oscar Lauzon	Président
Théo. VanDerMeershen	Conseiller
* Jean Labre	Conseiller

\* indiquant les officiers sortant de charge.